

Politique linguistique (PÉI)



Date de révision :

Novembre 2022

Préambule

Mission et vision de l'établissement

Comme le dit si bien l'IB dans le **guide des Principes à la pratique**, les langues sont au cœur de l'apprentissage. Comme établissement scolaire, il est donc normal que nous puissions exposer nos valeurs et indiquer comment nous sommes en mesure de soutenir nos élèves en matière d'apprentissage de la langue d'usage en ayant toutefois en tête les avantages du multilinguisme.

Énoncé de politique

Comme mentionné dans la politique culturelle et linguistique du **Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM)**, la langue d'usage à l'école est le français, à l'exception des cours de langue. Les fondements de cette politique proviennent des encadrements légaux suivants :

- La politique s'accorde avec la **Charte de la langue française** qui reconnaît la volonté des Québécois d'exprimer leur identité en assurant la qualité et le rayonnement de la langue française.
- La politique tire son origine de la **Loi sur l'instruction publique** qui oblige l'enseignant à prendre les mesures nécessaires pour promouvoir la qualité de la langue écrite et parlée. Par ailleurs, le **Régime pédagogique** prescrit à un Centre de service scolaire de prendre les moyens qu'il faut pour que tout le personnel scolaire et tous les collaborateurs de l'école se soucient de la qualité de la langue.
- Dans l'école, la langue française remplit une fonction d'intégration linguistique de toutes les communautés culturelles présentes. Aussi, dans le cadre des devoirs et des obligations du personnel scolaire, l'imposition de la langue française n'est d'aucune façon réputée discriminatoire.
- Les moyens formulés dans la politique doivent être appliqués dans un esprit d'accueil pour l'étranger et de respect mutuel.

But de la politique linguistique

Dans le guide des **Principes à la pratique**, il est indiqué que : *« Les élèves du PÉI devront être capables de prendre des décisions linguistiques justes, tenant compte de l'objectif et du public visés, dans tous les contextes socioculturels et scolaires qu'ils pourront rencontrer. »* Il est donc nécessaire comme école d'offrir tous les outils nécessaires pour permettre aux élèves de maîtriser une panoplie de compétences dans plusieurs domaines de la langue dont celui du cadre scolaire et culturel.

Principes généraux et contexte socioculturel

Principes généraux

Cette politique s'appuie sur l'**article 22** de la Loi de l'instruction publique et sur la politique culturelle et linguistique du CSSDM qui spécifie que *« le français est la langue commune qui assure le lien entre les membres de la société québécoise, l'école et le monde du travail. Elle est la langue officielle du Québec et le véhicule par excellence de la transmission du patrimoine culturel québécois composé de divers héritages et de l'apport de citoyens d'origines diverses »*. La maîtrise de la langue d'enseignement joue un rôle considérable dans la réussite scolaire des élèves, dans les communications et dans l'affirmation identitaire des adolescents.

Contexte socioculturel

L'école Joseph-François-Perrault est une école secondaire francophone du quartier Saint-Michel où se côtoient plusieurs nationalités. En 2022-2023, la population scolaire est de 1579 élèves. Nous avons différents programmes scolaires dont le programme d'éducation intermédiaire et les programmes musicaux en plus du programme de formation générale.

- **72,5%** de nos élèves sont nés au Québec, mais seulement **50,2%** des élèves ont le français comme langue maternelle.
- Notre taux de réussite aux épreuves unique du MEQ en français est de **77,3%** en 2022, mais pour nos élèves du PÉI, ce taux monte à **93,2%**
- En anglais régulier notre taux de réussite à l'épreuve d'écriture est de **98,3%** et en anglais enrichi-écriture (élèves du PÉI), cela monte à **100%**
- Le taux d'obtention du diplôme d'études secondaires pour tous les élèves de l'école est de **94,1%**.

La culture et les arts ont une place importante dans notre établissement, puisque tous les élèves participent au programme de musique ou aux options arts plastiques et/ou art dramatique. Au programme d'éducation intermédiaire, si les élèves ne font pas le programme conjoint : PÉI-Arts-études, ils doivent faire de la musique les deux premières années et par la suite, ils peuvent choisir arts plastiques et art dramatique ou poursuivre en musique – concentration. Pour cette raison, la grille-matières nécessite certains aménagements et compression de temps dans certaines matières, dont le français.

Langue d'enseignement

Le français comme langue d'enseignement

Compte tenu de ce qui précède, il est donc essentiel d'accorder une place prépondérante au français et afin d'assurer la réussite scolaire de tous les élèves et à mieux préparer ceux-ci à jouer leur rôle de citoyen.

Les élèves au PÉI ont 6 périodes par 9 jours de cours de français (compression de 2 périodes en raison des programmes musicaux). En plus du programme national, il y a également le cursus d'enrichissement qui est inclus dans ce nombre de cours- enrichissement culturel.

Voici les moyens qui sont mis en place pour favoriser et améliorer la maîtrise de la langue d'enseignement :

- Tous les élèves débutent leurs cours de français par 15 minutes de lecture en plus des œuvres à lire imposées par les enseignants, étant donné l'importance de la lecture pour la maîtrise de la langue
- Plusieurs mesures sont offertes aux élèves qui éprouvent des difficultés : différenciation, récupérations, aide aux devoirs, tutorat, soutien linguistique, mesures adaptatives, etc.
- D'ailleurs, dans notre plan de réussite, la littératie est omniprésente. À cet effet, la communauté école a adopté des stratégies de lectures communes qui sont enseignées à nos élèves et qui sont aussi dans l'agenda. Il est clair que la maîtrise de la langue d'enseignement, en l'occurrence le français est primordiale pour la réussite éducative des élèves

- Des stratégies sont mises en œuvre pour que tous les enseignants de l'école se sentent concernés par l'amélioration et la qualité du français chez nos élèves
- Les élèves ont accès à de nombreux ouvrages du Québec et de la francophonie à la bibliothèque même s'il y a aussi une section pour des ouvrages en langue tierce
- Proposer et soutenir les élèves lors de situations pouvant enrichir leurs expériences : journal étudiant, concours, activités lors de la semaine du français, troupe de théâtre, etc.

Langue de la communauté scolaire

Le français comme langue de la communauté scolaire

Dans notre code de vie, il est spécifié dans le 1^{er} article que la langue d'usage est le français à l'exception des cours de langue. Tous les membres de la communauté école peuvent donc intervenir en ce sens. Nous remarquons toutefois que c'est la langue qui est majoritairement utilisées entre les élèves pour communiquer.

Compte tenu de notre contexte socioculturel, des moyens sont mis en place pour favoriser l'utilisation du français malgré l'influence de l'anglais qui est de plus en plus omniprésent chez les jeunes en lien avec certaines normes culturelles et identitaires.

Langue seconde

L'anglais comme langue seconde

Lors du passage primaire – secondaire, les élèves proviennent de divers milieux et écoles. Certains proviennent d'un programme d'immersion en anglais, d'autres, du programme régulier d'anglais. Notons aussi que certains autres ont eu l'anglais comme langue maternelle. Cela crée donc en classe une mixité de niveaux de langue anglaise.

Le programme national choisi pour le PÉI est le programme d'anglais enrichi. Les élèves débutent donc par une mise à niveau pour les deux premières années (Phases I et II- Emergent). Pour permettre l'atteinte du niveau attendu par ce programme, certaines mesures sont mises en place : jumelage avec les élèves plus forts, activités différenciées, récupérations obligatoires. Les élèves Certains enseignants de l'école font aussi des activités en anglais : écoute de films ou sitcoms. Il y a aussi des programmes d'échanges qui sont disponibles pour les élèves qui le désirent (Programme Explore). Dès la 3^e secondaire, malgré une compression de cours de 25% en raison des exigences liées aux programmes musicaux, les élèves sont inscrits en phase III- (capable) en anglais pour terminer avec les phases 5-6-(Proficient) en 5^e secondaire.

Cette façon de faire fonctionne puisque 100% des élèves du PÉI ont réussi en 2022 l'épreuve unique d'écriture et de compréhension en anglais enrichi du MEQ en 5^e secondaire.

Langue tierce et bilinguisme

L'espagnol comme langue tierce

Nos élèves font trois ans d'espagnol comme langue tierce à raison de 50 heures par année. En plus de la récupération des activités parascolaires de conversation en espagnol ont aussi lieu. Tous les élèves de 1^{re} secondaire débute en phase I. Encore une fois, compte tenu de notre contexte socioculturel, certains élèves ont l'espagnol comme langue maternelle. Ils sont donc encouragés à partager leurs connaissances avec les autres élèves ou à faire de l'enrichissement.

Soutien au multilinguisme

La bibliothèque de l'école a une section d'œuvres en langue espagnole et une section d'œuvres en langue anglaise à la disposition des élèves.

Accès au programme de l'IB

Dans nos critères d'admission, les élèves doivent avoir un minimum de 70% en français pour pouvoir avoir accès au programme étant donné la compression en lien avec nos programmes musicaux. Par ailleurs, comme les langues sont au cœur des apprentissages, il est préférable pour un élève d'avoir accès à des mesures de soutien en français en plus du nombre de période maximale pour développer la maîtrise de la langue dans un cadre scolaire. C'est donc cet aspect qui est privilégié pour un élève qui n'a pas les acquis nécessaires lors de son passage primaire-secondaire.

Toutefois, un élève peut faire sa demande pour accéder au programme d'éducation intermédiaire à un autre niveau s'il a atteint le niveau requis et/ou sur recommandation de son enseignant.

Implication des parents

Pratique de l'établissement

La politique linguistique est diffusée aux parents

Les parents doivent soutenir les élèves dans l'apprentissage des langues du programme de l'IB offert à l'école Joseph-François-Perrault. Pour ce faire, les enseignants communiquent avec les parents lorsque les élèves éprouvent des difficultés.

Les parents aussi doivent communiquer avec l'établissement s'il y a des changements qui peuvent nécessiter des mesures adaptatives ou autre.

Liens avec les autres politiques

Liens avec la politique d'inclusion

- Application des mesures adaptatives lors des évaluations
- Accès facilité aux outils technologiques pour les élèves qui y ont droit ou qui en ont besoin

Liens avec la politique d'intégrité intellectuelle

- Code de vie de l'école Joseph-François-Perrault – article sur la langue d'usage dans l'école

Liens avec la politique d'évaluation

- Qualité de la langue française en lien avec l'aspect communication
- S'assurer que tous les élèves aient accès à tous les outils disponibles pour démontrer ce qu'ils ont compris

Bibliographie

- Guide des principes à la pratiques IB (Mis à jour en août 2022)

Code de vie de l'école Joseph-François-Perrault (Mis à jour annuellement)

- Loi de l'instruction publique- MEQ

<https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/i->

[13.3#:~:text=Toute%20personne%20qui%20n'est,application%20de%20la%20pr%C3%A9sente%20loi.](https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/i-13.3#:~:text=Toute%20personne%20qui%20n'est,application%20de%20la%20pr%C3%A9sente%20loi.)

- Plan d'action pour l'amélioration du français-

MEQ http://www.education.gouv.qc.ca/index.php?id=4351&L=5&tx_news_pi1%5Bnews%5D=3768&a=a&cHash=60d7fe0e767a3c0476c4124a390ac397

Annexes

- Code de vie de l'école Joseph-François-Perrault
- Politique culturelle et linguistique du CSSDM